

2013/5955 - Attribution d'une subvention complémentaire de 285 000 euros à la Maison de la Danse
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 25/11/2013, p. 2465)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de l'attribution d'une subvention complémentaire de 285 000 euros à la Maison de la Danse, pour soutenir l'action et la politique de création, développées au sein de cette Maison.

Avis favorable de la Commission.

M. LAFOND Luc : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous ne sommes pas opposés à cette subvention exceptionnelle et nous la voterons. Nous aussi nous sommes très attachés à ce fleuron culturel. Nous n'oublions pas que la Maison de la Danse contribue puissamment à l'image de la ville.

Le financement de cette Maison repose sur des recettes propres à hauteur de 65 % pour un budget global de 6 M€ dont 2 M€ de subventions. Elle parvient à cet autofinancement élevé notamment par le nombre de ses abonnés, près de 16.000, et bien sûr, par une programmation de qualité qui fait son succès : 160.000 spectateurs à chaque saison.

Ce niveau d'autofinancement de la Maison de la Danse peut avoir valeur d'exemple pour d'autres grands établissements culturels lyonnais qui doivent développer davantage leurs ressources propres, l'Orchestre National de Lyon, par exemple. Il faut veiller à la maintenir, voire même à faire encore mieux.

Au-delà de cette subvention exceptionnelle, se posent aussi des questions cruciales pour son avenir :

- A-t-elle vocation à rester dans le giron municipal ? Compte tenu de son rayonnement, elle doit, nous le pensons, devenir un équipement culturel métropolitain.

- Quel équipement culturel va remplacer la Maison de la Danse dans le 8^e arrondissement après son déménagement vers Confluence ? Et pour quel coût de fonctionnement et d'investissement ? On a entendu parler d'un projet autour des arts du cirque, est-ce d'actualité ? Vous allez déshabiller culturellement le 8^e arrondissement pour accentuer encore davantage la concentration d'équipements à Confluence. Avez-vous bien mesuré les conséquences pour ces deux quartiers, l'un menacé d'embolie en raison des difficultés d'accès, l'autre menacé de devenir un quasi désert culturel ?

Nous avons déjà soulevé ces questions auxquelles vous n'avez jamais clairement répondu. Ce sont pourtant des enjeux culturels et urbains essentiels. Merci.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette subvention complémentaire de 285.000 euros à la Maison de la Danse m'amène à revenir sur la question et la décision que vous semblez avoir prise, de vouloir transférer la Maison de la Danse à Confluence.

Je sais que vous êtes coutumier du fait de décider avant de discuter, mais je me pose tout de même quatre questions :

1°/- Faut-il déménager la Maison de la Danse ? J'ai lu l'étude Kanju qui pointe les difficultés d'exploitation qui montre en même temps, et M. Lafond vient de le dire, le gros succès que remporte la Maison de la Danse, mais n'examine et n'étudie aucune situation, aucun scénario sur place de cette Maison de la Danse, afin de voir comment on peut faire évoluer l'outil, comment on peut mutualiser, utiliser d'autres salles en complément des activités de la Maison de la Danse.

Vous dites : « on n'étudie pas, ça part à Confluence ! »

2°/- Que devient l'ancienne Maison de la Danse ? Un équipement de plus que la ville aura à entretenir et à maintenir sans aucun projet à l'intérieur ?

3°/- Si vraiment, il n'y a pas d'autres solutions que de transférer la Maison de la Danse du 8^e arrondissement à Confluence, imaginons qu'aux termes de débats, d'études, autre que le choix du Prince, en a-t-on les moyens ? Nous évoquons tout à l'heure, lors du débat d'orientation budgétaire, la situation à venir de la Ville. 100 M€ d'investissement avec des coûts de fonctionnement en

augmentation, cela veut dire qu'il va falloir faire un vrai choix, même si d'autres acteurs peuvent participer, bien sûr, au financement de cet équipement.

4°/- Est-ce un choix d'investissement prioritaire pour la Ville ? Est-ce que les crèches, les cantines, les transports, tant d'autres sujets, ne doivent pas faire l'objet d'arbitrages plutôt que de décisions prises à quelques mois d'une élection municipale ?

Je crois qu'il faut reposer le débat dans le bon sens et se reposer les questions au démarrage. Tout à l'heure vous refusiez de répondre à Patrick Huguet sur l'histoire de votre comité de soutien, Mme Hervieu étant elle-même membre de votre comité de soutien. Vous faites rentrer dans le champ politicien des acteurs de la ville qui, très franchement, au-delà du talent qu'ils ont, devraient être protégés de cette intervention dans le champ politicien. Je l'ai d'ailleurs écrit aux Présidents d'associations car c'est une vraie conception qui, sans doute, nous différencie. En effet, je pense que le rôle du Maire de Lyon est de protéger les acteurs de la ville contre l'intervention politique dans les périodes électorales. En effet, la Maison de la Danse appartient à tout le monde, l'Opéra de Lyon également, parce que les Présidents d'associations quelles que soient leurs qualités par ailleurs, ont des adhérents et des conseils d'administration avec des gens qui pensent différemment et c'est formidable que ce soit ainsi.

Sur un certain nombre de dossiers, et vous n'avez pas répondu à Patrick Huguet sur l'attribution de la subvention de 5.000 euros à l'Association Carré Romarin pour savoir si sa Présidente est aussi un membre de votre comité de soutien. Tout cela conduit à une situation qui n'est pas bonne pour la démocratie locale.

Alors oui je suis candidat à la mairie de Lyon, vous l'êtes aussi et ce, quoi que vous en disiez. Tout à l'heure vous indiquiez qu'il faut tenir des discours de vérité, et c'est vraiment « un secret de polichinelle » car bien sûr personne n'a remarqué, depuis fin août, que vous êtes en campagne ! C'est sûr, c'est unanime et tout le monde se demande quand la campagne de Gérard Collomb va démarrer ! Je crois qu'il faut vraiment éviter de faire rentrer les acteurs de la ville dans le champ politicien, notamment tous ceux qui ont un lien avec la ville et tous ceux qui ont un public qui ne doivent pas se retrouver mêler à cela.

C'est ma conception de la vie de la cité, ce n'est pas la vôtre. Vous en avez le droit, les Lyonnais choisiront.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais dire dans un premier temps pourquoi notre Groupe est favorable à l'octroi de cette subvention complémentaire de 285.000 euros.

Je crois que les Lyonnais vivent une véritable histoire d'amour avec la danse à Lyon, c'est tout à fait exceptionnel, cela dure depuis plusieurs décennies, c'est de plus en plus une véritable passion, un amour qui dure, et on le voit aussi bien à la Maison de la Danse, qu'à la Biennale de la Danse, lors du défilé de la Biennale et dans les autres lieux de la danse, y compris ceux des autres communes de l'agglomération. Je crois que cette situation est tout à fait singulière et particulière, et nous avons une responsabilité collective de l'entretenir.

Je vais rappeler quelques chiffres que M. Képénékian a déjà cités : 165.000 spectateurs à la Maison de la Danse, 200 levers de rideau, 12.500 abonnés avec plus de jeunes cette année car nous sommes passés de 23 à 30 % de jeunes, c'est une très bonne chose pour préparer les spectateurs de demain. Nous sommes assez favorables à ce que l'on donne aux équipes qui s'occupent de la danse à Lyon, dans leur diversité, des moyens supplémentaires afin d'entretenir une diversité de la programmation et aussi des aides à la création et à la production pour continuer à découvrir et à innover dans cette ville.

Je crois également qu'il faut souligner les efforts importants réalisés par la Maison de la Danse ces deux dernières années en proximité dans le 8^e arrondissement, avec plusieurs projets : Babel 8, des projets avec les classes, avec des soutiens complémentaires de la politique de la ville et de l'Etat et on soulignera aussi cette fonction patrimoniale que la Maison a structuré avec le projet européen Numéridanse qui s'élargit aujourd'hui au patrimoine des autres centres chorégraphiques nationaux en France.

On soulignait tout à l'heure le ratio recettes propres – subventions publiques. A contrario, je pense qu'on ne peut pas continuer à faire pression sur un équipement de cette sorte et demander

toujours plus de recettes propres, c'est très difficile et cela porterait atteinte à la capacité de production et de création. Il est beaucoup plus raisonnable de revenir à un ratio 50-50 et, pour cela, nous sommes assez favorables que des moyens publics supplémentaires soient confiés à cette entreprise.

Enfin, je voudrais souligner, ce que personne n'a encore dit, la Maison de la Danse est une SCOP qui fonctionne sur un modèle coopératif : un homme, une femme, une voix. Elle s'achemine pour donner plus de place à ces partenaires publics vers une SCIC, ce serait à Lyon la première société coopérative d'intérêt collectif culturel de la Ville et c'est donc une très bonne chose d'aller vers cette gouvernance.

Je voudrais tout de même dire deux mots sur l'avenir de la Maison, car personnellement j'aurais aimé que l'on ait un débat un peu plus tôt de manière à ce que cette Maison ne soit pas l'otage de la campagne municipale tel que la Droite veut le faire maintenant. Je trouve cela tout à fait dommage.

(Brouhaha.)

Je continue si vous voulez bien me laisser parler. Peut-être qu'il n'y aura pas que la Droite d'ailleurs qui s'en servira d'otage. En tout cas, ça ne sera pas mon cas.

Je pense qu'il y a à partager une ambition en matière de danse sur ce territoire, que c'est légitime que cette équipe demande un équipement avec une plus grande scène, plus de dégagement, une profondeur et une taille de plateau supplémentaires. Les limites techniques sont là, elle a aussi besoin d'une plus grande salle. On peut l'entendre. On aurait besoin de studios complémentaires de création, il faut l'entendre quand l'équipe le demande.

La deuxième chose que l'on peut aussi entendre si on veut que l'ambition continue dans cette ville pour les Lyonnais, c'est le fait qu'il puisse exister à la Confluence un équipement de spectacle vivant. C'est effectivement quelque chose qu'il faut entendre quand il y aura -et c'est déjà le cas- un développement du peuplement de ce quartier de ville qui est en train d'émerger à la Confluence.

Bien sûr, ce que nous trouvons un peu embêtant à ce jour, c'est que le débat n'a pas encore eu lieu et qu'on aimerait le partager entre élus et aussi avec les Lyonnais et les grands Lyonnais.

Deux types de débat : un débat sur l'évolution de la Confluence. Je suis déjà intervenue au Grand Lyon sur cette question, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, on réfléchit plus en termes d'équipements, on ne réfléchit pas en termes de réseaux entre les équipements, on réfléchit insuffisamment en termes d'usage. D'autre part, est-ce bien ça qu'il faut ? Spécialiser un quartier à la Confluence en quartier des arts comme à Montréal ? Les Ecologistes pensent qu'il serait mieux que les grandes institutions culturelles irriguent les quartiers partout dans la ville pour mieux travailler la proximité. La densification d'équipements culturels à la Confluence, il faut y réfléchir, avec effectivement peut-être le risque de déséquilibrer l'action culturelle dans certains arrondissements encore fragiles. Et puis, nous luttons, vous le savez, contre une fâcheuse tendance à l'obsession du rayonnement et l'image du territoire. Je crois que ça ne doit pas présider à nos décisions et que les Ecolos préfèrent évidemment des maillages de proximité pour associer toutes les populations à cette dynamique de la danse.

La tendance au plus grand ou toujours plus coûteux, on s'en méfie. On pense que les attributs de la Métropole de demain, c'est plutôt de la mise en réseau, c'est plutôt de la convivialité et de la proximité. On souhaiterait que soit étudiée une mise en réseau des plateaux danse. L'Opéra n'est pas complètement utilisé non plus. On a des institutions nationales comme le CNSMD. On a un centre chorégraphique national à Rillieux-la-Pape, on a un pôle PIK à Bron et une salle Toboggan à Décines. La mise en réseau des salles, la mise en réseau des équipements pour les studios de production et de création, c'est peut-être une façon de mieux partager les équipements et de mieux les utiliser.

Ca nous amène à une troisième question : celle de la Métropole. Il est très difficile aujourd'hui d'avoir un accord sur la création d'un équipement à la Confluence tant qu'on n'a pas réfléchi à un partage de compétences entre les Communes et le Grand Lyon et qu'on sera plus capables de le faire qu'en enfin nous l'aurons fait. Il faut maintenant très urgemment ouvrir ce dossier à la fois parce que demain, nous allons être propriétaires du Musée de la Confluence et animateurs-

subventionneurs des Nuits de Fourvière. Ces interrogations-là, il faut un endroit, un espace pour les avoir. C'est pour ça qu'aujourd'hui on ne peut pas se déterminer sur cet équipement.

En attendant, nous souhaitons voter ce dossier avec beaucoup de détermination et d'enthousiasme.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, je vais essayer de répondre à ces quelques points le plus calmement possible, même si, j'y reviendrai tout à l'heure, il y a me semble-t-il matière à se mettre un peu en colère. Je vous ai écouté les uns et les autres donc merci de m'écouter pendant quelques minutes.

D'abord pour rappeler qu'il y a pile un an, nous avons eu exactement cette question au Conseil municipal sur l'avenir de cette Maison, sur ce que nous ferions dans le 8e arrondissement et il serait peut-être utile que de Conseils en Conseils, nous retournions aux archives pour lire ce qui a été répondu de manière à ce que nous puissions avancer et non pas tourner en rond pour reposer exactement les mêmes questions.

Un des points sur lesquels j'avais insisté, c'était de dire que ce n'était pas le transfert de la Maison de la danse dans le 8e mais un nouveau projet autour de la danse. Que cette Maison de la danse serait le bateau amiral et qu'il regrouperait autour de lui l'ensemble des maisons qui font de la danse dans notre territoire. Donc s'il-vous-plait, ne réinventons pas la poudre aujourd'hui, alors que c'est exactement ce que nous essayons de faire.

M. LE MAIRE : Monsieur Képénékian, si vous voulez bien parler comme Président de l'Assemblée, comme ça tout le monde vous écoutera.

M. KEPENEKIAN Georges : Merci, Monsieur le Maire, ce sera bien mieux. Je vous invite tous à lire les débats et le procès-verbal de notre délibération du 19 novembre 2012. Il ne s'agit pas d'un transfert mais d'un nouveau projet.

Reconstruire sur place (on a eu d'autres idées de ce genre pour d'autres structures dans notre territoire), c'est la différence qu'il y a entre une vision d'avenir et une vision recroquevillée sur elle-même. J'avais repris d'ailleurs, l'année dernière, cette remarque de M. Broliquier, en reprenant cette idée qu'il fallait de l'audace dans notre territoire. Et bien, nous sommes dans l'audace, nous sommes dans la volonté de renforcer ce qui est un pôle fort de notre territoire, une représentation nationale très forte autour de la danse. C'est bien cela que nous voulons faire. Pas une ville qui se recroqueville, qui essaye de faire des projets culturels à moitié prix. C'est bien cette ambition qui nous anime.

Je voudrais dire aussi que ce n'est pas appauvrir le 8e arrondissement dans lequel nous avons construit au cours de ces dernières années une médiathèque, le nouveau théâtre du 8e, le programme de Huitième art, qu'il y a des troupes de danse d'Annick Charlot, de Denis Plassard, je regarde pour être sûr de ne pas oublier. Que nous renforçons, par ailleurs, les investissements à l'Institut Lumière et que le festival rayonne aussi dans ce 8e et que nous avons une vraie volonté de développer dans ce territoire, à travers la charte de coopération culturelle, une multitude d'actions qui visent à ce que l'excellence se décline dans la proximité.

Tout cela me paraît déjà dit et c'est bien qu'on le répète aujourd'hui. Je continue de penser qu'il y a place dans notre territoire, dans notre métropole quelle que soit la structure, une place pour la danse, une danse ambitieuse qui rayonnera sur Lyon.

J'en viens sur les commentaires que j'ai entendus sur les comités de soutien. Thierry Braillard l'a dit tout à l'heure, c'est à la limite insultant pour les gens qui ont signé. Ça laisse penser qu'ils seraient basement intéressés et que pour quelques kopecks ils viendraient poser leur signature au bas d'un comité de soutien. Je trouve que c'est indigent. Ceux qui se réfèrent à l'éthique sont souvent ceux qui en ont le plus besoin. Pardon de vous le dire comme je le pense. Donc soyons attentifs. Ceux qui seront candidats demain à la mairie de cette ville, auront, je le pense, des comités de soutien.

M. LE MAIRE : Ils n'en n'auront pas, c'est là où le bât blesse !

M. KEPENEKIAN Georges : Ca c'est bien possible, mais ils auront quand même quelques personnes, il est possible qu'il en reste quelques uns, ceux-là seront alors suspects de venir sur la liste du comité de soutien pour avoir les places en cas d'élection. Je n'ai pas de raison de

suspecter de la même manière en symétrie. Donc pas d'hypocrisie, pas d'attaque sournoise. Je pense qu'aujourd'hui, nous sommes dans un monde de sincérité.

Le classement de la ville de Lyon par le journal des arts qui met la ville de Lyon première ville culturelle, mais enfin, je voudrais juste ici saluer le travail de tous les acteurs culturels de cette ville qui ont rendu ce travail et ce résultat possibles. Ce n'est pas seulement une politique qui fait cela. La politique est capable d'animer, de coordonner, de donner une orientation, de donner le sens vers lequel nous voulons aller et qui a produit ce que cela a produit. Être première ville, en France, hors Paris bien entendu, pour les activités culturelles, c'est un formidable pôle d'attractivité. Ça veut dire aussi, puisqu'on parle de classement, que la ville soit classée au premier rang pour les villes où il fait bon entreprendre, pour les villes préférées des Cadres. C'est dire que, quand même, notre ville et la vie culturelle et les ambitions culturelles font parties de cela.

Cela veut dire aussi puisqu'on parle de classement, que la ville soit classée au premier rang pour les villes où il fait bon entreprendre, pour les villes préférées des cadres, c'est dire quand même que notre Ville et la vie culturelle, et les ambitions culturelles font partie de cela. Moi, je suis pour une ville qui chante, pour une ville qui fait du lien, parce que la culture est le lien essentiel entre les habitants de cette ville. Elle n'est pas la danseuse comme je l'ai entendu tout à l'heure, elle n'est pas le supplément d'âme, elle est au cœur de toutes nos politiques. C'est ce que nous avons voulu et que j'ai essayé d'appliquer au cours de ces cinq ans.

Donc, j'appelle à un peu plus de décence et qu'on arrête de suspecter chaque personne du monde culturel ou d'autres qui ont signé, d'être allés à la soupe, c'est insupportable.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Quelques mots sur la Maison de la Danse, parce que le reste est purement insultant. On pourra un jour si on le veut comptabiliser les gens sur qui j'aurai pu faire pression pour signer le comité de soutien, et ceux à qui on fait pression pour qu'ils ne signent pas le comité de soutien, et on verra quelle est la balance à ce moment-là.

Je veux traiter le problème de fond. M. Havard est sans doute un très grand connaisseur de la danse et de ce qu'il faut pour l'avenir de la danse dans cette ville. Il se trouve que, moi, je travaille depuis quelques années avec l'ensemble des acteurs de la danse, par exemple avec Guy Darmet avant que ce soit Dominique Hervieu, et donc la question de la Maison de la Danse est une question que j'avais posée. Cela faisait très longtemps qu'il me disait : vous savez la Maison de la Danse, c'est moi qui l'ai amenée là. Guy Darmet venait de la Croix-Rousse, mais le théâtre du 8^e n'a pas été conçu pour une scène de danse et un jour, nous aurons des limites, il faudrait que vous portiez un nouveau projet.

Puis, comme vous le savez, Guy Darmet s'en est allé. Et donc je lui ai posé la même question que je pose à beaucoup d'autres : à votre avis, Guy, qui nous faudrait-il ? Il avait fait une short-list. Il y avait un consensus, c'était que si on voulait toujours être une capitale de la danse et devenir une capitale européenne de la danse, il fallait un autre outil de travail. Quand Dominique Hervieu a été choisie - je rappelle qu'avant d'être choisie elle était au Palais de Chaillot, ce n'est pas mal quand même- elle m'a dit : Monsieur le Maire, est-ce que vous croyez à la danse ? Si vous n'y croyez pas, moi je ne viens pas. Est-ce que c'est pour essayer de faire monter les choses en puissance ou bien pour continuer comme ça, bien mais comme ça ? Je lui ai répondu : oui, Dominique, on y croit, et c'est à ce moment-là qu'on a lancé la réflexion sur la Maison de la Danse.

Après, je signale à tous les intervenants de ce conseil municipal que les gens lisent vos interventions, vous avez toujours l'impression que c'est juste comme ça et que, lorsque dans le débat qu'on a eu, vous dites par exemple : et bien les acteurs culturels on va les sarcler, c'est dispendieux etc, sur la Maison de la Danse je vous signale que Dominique Hervieu ne serait peut-être pas intervenue. Vous avez dit lors d'une de vos précédentes interventions : nous on n'est pas pour les maisons de la danse. Les gens écoutent quand même et ils ont le droit de dire : nous, en tant qu'acteurs de la ville, on est plutôt pour cette politique culturelle-là, celle qui permet à la ville d'être classée aujourd'hui dans les magazines en tant que première ville culturelle si vous regardez de loin.

Les discours politiques engagent, les gens qui, aujourd'hui, sont acteurs de la ville -le mot veut bien dire ce qu'il est : acteur de la ville- ne sont pas forcément de ma sensibilité politique. Certains même ont appelé par le passé à voter contre moi, nous on essaye chaque fois de dire : les gens

qui ne votent pas pour nous, demain on va essayer de les convaincre, et c'est pour cela qu'on en a convaincu beaucoup.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon - UMP, Nouveau Centre et apparentés s'est abstenu.)

(Adopté.)